



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Deversement-petrolier-en-Alberta-une-exception-de-plus-en-plus-courante>

Déversement pétrolier en Alberta : « une exception » de plus en plus courante...

- Politique canadienne - Environnement -



Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2012

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Ce vendredi (8 juin NDLR), je me suis rendu sur le site du dernier déversement de pétrole ayant frappé l'Alberta le 7 juin. Ce que j'ai vu là-bas ressemble à une zone sinistrée, décimée par le pétrole. Sur des kilomètres, tout le long de la Red Deer river, on peut voir des nappes de pétrole et des reflets d'hydrocarbures à la surface de l'eau. L'odeur dans l'air est nauséabonde et toxique et les dommages liés à ce déversement s'étalent sur des kilomètres.

On parle de 160 000 à 480 000 litres de pétrole déversés dans l'environnement suite à un bri survenu sur un des pipelines appartenant à Plains Midstream Canada Ltd. Le déversement n'a pas été détecté par la compagnie, mais par des résidents incommodés par les vapeurs nocives. Le pétrole s'est déversé dans le ruisseau Jackson, puis a rapidement fait son chemin jusqu'à la rivière Red Deer ; une rivière qui, en plus d'être l'un des principaux cours d'eau de l'Alberta, est la source d'approvisionnement en eau potable des quelques 91 000 habitants de la ville de Red Deer, située en aval, à qui on a distribué des bouteilles d'eau, ... en attendant.

Les dégâts de ce déversement sur le milieu naturel restent à déterminer, mais déjà, on signale plusieurs cas de poissons et d'animaux morts couverts de pétrole brut. Les impacts se feront probablement sentir pendant des années.

[http://www.pressegauche.org/IMG/jpg/Greenpeace_deversement_Alberta.jpg?1177/46ea5ca4d0ebc87e508b7aaaaf28753d45cda602]

« Ce que j'ai vu là-bas ressemble à une zone sinistrée, décimée par le pétrole. »

Bien qu'il s'agisse du deuxième déversement pour la compagnie Plains Midstream Canada Ltd à seulement une année d'intervalle, et que ce déversement se trouve être parmi les plus importants de l'histoire de l'Alberta, la première ministre de l'Alberta, Alison Redford, a cependant préféré parler d'« une exception » pour qualifier cette catastrophe.

« Une exception », si on oublie la fuite de pétrole ayant eu lieu il y a moins d'un mois depuis une installation de Pace and Gas Ltd. « Une exception » si on omet également que durant l'année 2010, il y a eu en tout 687 bris de pipelines signalés, la majorité des fuites ayant eu lieu en Alberta, ce qui a abouti au déversement de 3 416 mètres cube d'hydrocarbures dans l'environnement, les cours d'eau. Dans la plupart des cas, la cause était la corrosion interne ou externe ou les dommages dûs à la construction.

La première ministre a aussi déclaré que bien que le déversement soit un incident malheureux, l'Alberta est « reconnue internationalement » pour la « rigueur de sa réglementation ». Jetez un coup d'oeil à ces photos et jugez par vous-même de la rigueur de la réglementation environnementale albertaine.

Avec le projet de loi C-38, le gouvernement fédéral cherche à vider de sa substance la législation environnementale du Canada dans le but d'accélérer et de faciliter l'approbation des grands projets énergétiques, comme les pipelines. Avec ce projet de loi, nous sommes presque assurés que les déversements deviendront monnaie courante.

Quand il s'agit de pipelines, la question n'est pas de savoir si une fuite va avoir lieu, mais quand. Le fait qu'une fois encore l'alerte ait été donnée par les résidents, et non la compagnie, en dit long sur les capacités de réactivité de celles-ci.

Déversement pétrolier en Alberta : « une exception » de plus en plus courante...

C'est pourquoi nous nous battons avec acharnement et travaillons avec des groupes et des personnes à travers le pays pour mettre un frein aux projets de construction de nouveaux pipelines d'Enbridge et de Kinder Morgan.

L'auteur est blogueur pour Greenpeace Canada